

No. 21.

ETAT des Deniers provenant des Honoraires Judiciaires et autres (y compris les Timbres) perçus dans le District d'Ottawa, et des Paiements faits à même ces deniers pour la construction d'un Palais de Justice et d'une Prison à Aymer, durant l'année expirée le 30 juin 1867, en vertu des Actes 12 Vict., Chap. 112, et 14, et 15 Vict., Chap. 63.

DEPENSES.	Montant.	RECETTES.	Montant.
	\$ cts.		\$ cts.
Balance de l'Etat No. 21, jusqu'au 30 juin 1866	30 50	12 Vic, chap. 112.	
Montant de l'intérêt payé durant l'année expirée le 30 juin 1867	1,316 72	Montant reçu du protonotaire, durant l'année expirée le 30 juin 1867	407 90
5 pour cent de commission sur le revenu des timbres judiciaires, pour l'année 1865-6	72 19	do	418 20
15 pour cent de commission sur le revenu des timbres judiciaires, pour l'année expirée le 30 juin 1867	41 30	14 et 15 Vic, chap. 63.	
Balance	1,175 69	Montant reçu de l'inspecteur du revenu pour droits sur licences d'auberge, durant l'année expirée le 30 juin 1867	570 60
Total	2,636 40	Intérêt payé sur Bons à 6 pour cent. transférés à un nouveau compte	
		Total	\$ 2,636 40
		Balance rapportée	1,175 69

WM. DICKINSON,
Sous-Inspecteur-Général.

DEPARTEMENT DU MINISTRE DES FINANCES,
OTTAWA, Juin 1867.